

Perpignan, le 12 juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Massif du Canigou

Dispositions exceptionnelles relatives à la circulation sur la piste forestière du Llec

En raison des conditions climatiques des dernières semaines, la piste forestière du Llec est impraticable. La montée des véhicules par cet itinéraire, traditionnellement autorisée chaque année à l'occasion de la manifestation de la Trobada, n'est pas envisageable.

DES TRAVAUX PERTURBES PAR LA MÉTÉO

Prévus par l'ONF et le syndicat mixte Canigó Grand Site, afin d'améliorer l'accès à la future aire de stationnement de l'Esquena d'Ase, des travaux de réfection ont été engagés sur la piste du Llec depuis mi-mai. L'enneigement prolongé du massif n'a pas permis de les réaliser plus tôt. Malheureusement, de fréquentes averses ont considérablement compliqué le déroulement du chantier. Malgré toutes les précautions prises, la chaussée rendue meuble et sensible du fait du passage des engins s'est imbibée d'eau en profondeur. Plusieurs portions se sont durablement engorgées et interdisent de facto la circulation des véhicules.



Une piste temporairement impraticable

POUR ACCÉDER AUX CORTALETS

En raison de ces circonstances exceptionnelles, l'Office National des Forêts, en concertation avec la sous-préfecture de Prades et le syndicat mixte Canigó Grand Site, **a pris la décision de différer l'ouverture de la piste du Llec**. Le risque d'accident étant réel et important, cette décision s'est malheureusement imposée d'elle-même, malgré l'impact engendré sur l'organisation et le déroulement de la Trobada prévue samedi 16 juin.

A l'image de « La Trobada a peu », randonnée qui regroupe chaque année une centaine de marcheurs accompagnés d'animaux de bât, les itinéraires pédestres d'accès aux Cortalets par Vernet, Valmanya ou Taurinya constituent cette année la seule alternative.

OUVERTURE PRÉVUE LE 23 JUIN

L'amélioration des conditions météo devrait permettre l'achèvement du chantier entre le 18 et le 22 juin, permettant la réouverture de la piste le samedi 23 juin. Ce changement fait l'objet d'un arrêté préfectoral rectifiant les dispositions du précédent. Des dispositions spécifiques seront mises en place prochainement pour la manifestation de la Regeneració de la Flama, en lien étroit avec les organisateurs, le syndicat mixte et la sous-préfecture.

Contact : bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél : 04 68 51 65 40 / 07 85 44 44 37

Mel : pref-communication@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr